

AV BROSSET
LES MAS DE LA SOLITUDE
83220 LE PRADET

DOSSIER DE GESTION

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*

Certifiés conformes

DocuSigned by:
Jean-Paul Roche
B53941262658403...

Président

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	4 300 000	1 000 000	3 300 000		3 300 000		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	Total II	4 300 000	1 000 000	3 300 000		3 300 000	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	79 200		79 200		79 200	
	Autres créances	13 314		13 314		13 314	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	87 446		87 446		87 446		
Charges constatées d'avance (3)							
	Total III	179 961		179 961		179 961	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 479 961	1 000 000	3 479 961		3 479 961	

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000 000				2 000 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 017 811				1 017 811	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	982 189				982 189	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	1 894 559				1 894 559	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	590 000				590 000	
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	14 13 200				14 13 200	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Total IV	2 497 772				2 497 772	
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)					
	Total IV	2 497 772				2 497 772	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 479 961				3 479 961	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 497 772

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR			79 200.00
COMPTES DE PASSIF			
40800000 FOURNISSEURS FACTURE NON PARVE			13.50

AUTO COLLECTION DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 9 Mas de la Solitude, 1155, Avenue du Général Brosset, 83220 Le Pradet
908 425 267 R.C.S. Toulon

(la « Société »)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

1) ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ.....	2
1.1) Situation et activité de la Société.....	2
1.2) Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.....	2
1.3) Activité en matière de recherche et développement.....	3
1.4) Perspectives d'avenir et évolutions prévisibles.....	3
1.5) Information sur les délais de paiement.....	3
1.6) Information sur les prêts de trésorerie interentreprises.....	3
1.7) Filiales et participations – Succursales.....	3
2) AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3
2.1) Examen des comptes et résultats clos le 31 décembre 2022.....	3
2.2) Proposition d'affectation du résultat de l'exercice.....	4
2.3) Distribution antérieure de dividendes.....	4
2.1) Charges somptuaires (articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts).....	4
2.2) Charges non déductibles fiscalement (articles 223 quinquies et 39-5 du Code Général des Impôts).....	4
3) CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	5
4) SITUATION DES MANDATS.....	5
4.1) Mandat du président.....	5
5) OCTROI D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS	5
6) POUVOIRS.....	5

* *

*

▪ À L'ATTENTION DES ASSOCIES

Conformément à la loi, les Associés de la Société sont appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Dans cette perspective, le président (le « **Président** ») a arrêté les comptes et établi le présent rapport de gestion, qui a principalement pour objet :
 - de rendre compte de la situation et de l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2022,
 - de soumettre à l'approbation des associés les comptes dudit exercice et une proposition d'affectation des résultats y afférents,
 - de présenter les perspectives et actions de développement pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023.

Présentation sera faite notamment des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport des commissaires aux comptes sur lesdits comptes.

L'ensemble des documents prévus par la réglementation en vigueur ont été communiqués à l'Associé Unique ou tenu à sa disposition conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

* *

*

1) ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1.1) Situation et activité de la Société

L'exercice clos le 31 décembre 2022 est le premier exercice de la Société. Il a été d'une durée exceptionnelle de 12 mois et 19 jours.

Le 31 janvier 2022 a procédé à l'acquisition de 100% du capital de la société MEHARI 2CV PASSION, renommée 2CV PASSION depuis.

Les principales données chiffrées de l'exercice sont détaillées au point 2.1) ci-dessous.

La marche sociale au titre de l'exercice appelle une observation générale, à savoir que la filiale de la société 2CV PASSION a connu un exercice 2022 difficile, le chiffre d'affaires ayant baissé de plus de 23%. La Société a donc dû en tenir compte en dépréciant ses titres 2CV PASSION, laquelle a connu une baisse significative de ses résultats, tout en restant bénéficiaire.

1.2) Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu entre la date de la clôture du dernier exercice et la date du présent rapport.

1.3) Activité en matière de recherche et développement

Conformément à l'article L. 232-1 du Code de commerce, il est précisé que la Société n'a exercé, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité significative en matière de recherche et développement.

1.4) Perspectives d'avenir et évolutions prévisibles

Pour l'exercice en cours ouvert le 1^{er} janvier 2023, la Société entend poursuivre son activité tout en maîtrisant ses charges.

1.5) Information sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1, alinéa 1^{er} et D. 441-4 du Code de commerce, le tableau figurant en Annexe 1 fait apparaître la décomposition, à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2022, du solde des dettes fournisseurs de la Société, par date d'échéance (en euros).

1.6) Information sur les prêts de trésorerie interentreprises

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis alinéa 2 du Code monétaire et financier, il est précisé que la Société n'a consenti aucun prêt à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques au sens de cet article.

1.7) Filiales et participations – Succursales

Conformément à la loi, nous vous rappelons les principaux résultats de notre filiale contrôlée à 100% :

2CV Passion ex 31 12 2022	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	3 477 840 €	4 546 144 €	-23,50%
Total des produits d'exploitation	3 558 629 €	4 691 167 €	-24,14%
Total des charges d'exploitation	3 479 013 €	3 749 815 €	-7,22%
Résultat d'exploitation	79 616 €	941 351 €	-91,54%
Résultat financier	-6 243 €	-9 138 €	31,68%
Résultat courant avant impôts	73 373 €	932 213 €	-92,13%
Résultat exceptionnel	-4 905 €	8 847 €	155,44%
Bénéfice ou perte	52 376 €	696 010 €	-92,47%
Total de bilan	3 315 373 €	3 424 511 €	-3,19%
Capitaux propres	2 268 591 €	2 216 215 €	2,36%

Enfin, nous vous précisons que la Société n'a pas de succursale.

2) AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

2.1) Examen des comptes et résultats clos le 31 décembre 2022

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soumis à votre approbation, ont été établis suivant des règles de présentation et méthodes d'évaluation conformes à celles prévues par la réglementation en vigueur et identiques à celles observées au titre des exercices précédents.

L'examen du compte de résultat et du bilan afférents à cet exercice social fait apparaître les principales données chiffrées suivantes :

ACD ex 31 12 2022	2022
Chiffre d'affaires	66 000 €
Total des produits d'exploitation	66 000 €
Total des charges d'exploitation	75 738 €
Résultat d'exploitation	-9 738 €
Résultat financier	-1 008 074 €
Résultat courant avant impôts	-1 017 811 €
Résultat exceptionnel	0 €
Bénéfice ou perte	-1 017 811 €
Total de bilan	3 479 961 €
Capitaux propres	982 189 €

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est donc une perte de 1 017 811 euros.

Il est demandé aux associés d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils viennent d'être présentés, se soldant par une perte de 1 017 811 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

2.2) Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Comme indiqué au point 2.1), l'exercice social s'est soldé par une perte de 1 017 811 euros.

Il est proposé aux associés d'affecter cette perte au compte de report à nouveau, lequel deviendra débiteur à hauteur de 1 017 811 euros.

Les capitaux propres de la Société sont positifs et s'élèvent à 982 189 euros au 31 décembre 2022.

2.3) Distribution antérieure de dividendes

S'agissant du premier exercice comptable, aucun dividende n'a été distribué depuis l'immatriculation de la Société.

2.1) Charges somptuaires (articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts)

En application des dispositions de l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ne comprennent aucune dépense et charge non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

2.2) Charges non déductibles fiscalement (articles 223 quinques et 39-5 du Code Général des Impôts)

Nous vous informons d'autre part que les comptes ne comprennent également aucune charge non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39-5 de ce même code.

3) CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, les conventions réglementées relevant de cet article font l'objet d'un rapport du Président ou du commissaire aux comptes s'il en a été désigné un.

Aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, ce dont je vous demande de bien vouloir prendre acte.

4) SITUATION DES MANDATS

4.1) Mandat du président

Nous vous rappelons que la société INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION a été nommé présidente le 13 décembre 2021, pour une durée indéterminée. Elle ne perçoit pas de rémunération au titre de son mandat.

5) OCTROI D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Il est précisé qu'aucune opération n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé :

- dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de Commerce relatives à l'octroi et à l'exercice options de souscription ou d'achat d'actions, ou
- dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de Commerce relatives à l'attribution gratuite d'actions.

6) POUVOIRS

Tous pouvoirs seront conférés au président ou au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations des associés qui sera dressé à l'effet de remplir toutes formalités de droit.

* *
*

Nous vous invitons ainsi à adopter les décisions qui vous soumises.

Fait à Le Pradet, le 30 juin 2023

DocuSigned by:
Jean-Paul Roche
B53941262658403...

Le Président

ANNEXE 1

Délais de paiement Fournisseurs et Clients